



TROPHÉE JEAN-CLAUDE AMBROGELLY
DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022
INSCRIPTION DES SCOLAIRES - ASSOCIATIONS - CLUBS
RÈGLEMENT DU TROPHÉE JEAN-CLAUDE AMBROGELLY



★★★ Les emplacements de parking sont éloignés du lieu de départ des courses. Pour que vos enfants puissent prendre le départ à l'heure prévue, pensez à arriver en avance par rapport aux heures indiquées. ★★★

Le Lièvre et la Tortue propose aux élèves des établissements scolaires, qui peuvent aussi être membres d'associations ou de clubs, de participer au Trophée Jean-Claude AMBROGELLY, courses nature.

Les élèves qui sont inscrits dans une association ou dans un club sont invités à le mentionner sur le bulletin d'inscription, à l'emplacement prévu à cet effet, près du nom de leur école.

Le Trophée Jean-Claude Ambrogelly se court sur les distances de 400 m, 800 m, 1200 m ou 2400 m, selon l'âge des coureurs. La correspondance entre les distances proposées et l'âge des concurrents, ainsi que les heures de départ des épreuves sont indiquées dans le bulletin d'inscription ci-dessous.

Le départ et l'arrivée des épreuves pour les enfants ont lieu sur le terrain de sport devant la salle des Brûlats.

Les dossards sont à retirer **sur la ligne de départ** au plus tard **15 minutes avant la course**.

La sécurité des courses est assurée par une association de secourisme agréée .

Les participants reçoivent une collation après la course. Les enfants sont inscrits sous la responsabilité de leurs parents.

Une tombola gratuite est proposée aux concurrents. Le tirage a lieu à la salle des Brûlats après les courses.

Seuls les concurrents présents au moment du tirage peuvent retirer leurs lots. Les lots des absents sont remis en jeu.

Une coupe récompense chacune des trois associations portoises les plus représentées sur l'ensemble des quatre courses.

L'inscription aux épreuves de 400 m, 800 m, 1200 m et 2400 m est gratuite pour les élèves des écoles portoises.

Renseignements : 06 89 68 62 97



Trophée Jean-Claude AMBROGELLY 2022

**Merci d'écrire
LISIBLEMENT**

BULLETIN D'INSCRIPTION
à remettre dans votre école au plus tard
le 09 novembre 2022

**RÉSERVÉ AUX ÉLÈVES
DES ÉCOLES**

É L È V E : NOM : Prénom :

Né(e) le |_|_|_|_|_| Sexe : **M** - **F**

Adresse :

Code postal : | | | | | - Ville :

École : **Association - Club** :

- 400 m : pour les enfants nés en 2015 et 2016 (6 et 7 ans) départ à 10 h 30
- 800 m : pour les enfants nés en 2013 et 2014 (8 et 9 ans) départ à 10 h 00
- 1200 m : pour les enfants nés en 2011 et 2012 (10 et 11 ans) départ à 9 h 30
- 2400 m : pour les enfants nés de 2006 à 2010 (12 à 16 ans) départ à 9 h 00

AUTORISATION DU RESPONSABLE PARENTAL (obligatoire)

Je, soussigné : Nom : Prénom :

- autorise mon fils , ma fille mineur(e) inscrit(e) ci-dessus à participer à la course nature du
20 novembre 2022 sur la distance indiquée plus haut (cocher une seule case).

- certifie que toutes les réponses au questionnaire de l'Annexe II-23 (Art. A. 231-3 du Code du Sport) sont négatives.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement ci-dessus.

Je déclare en outre avoir souscrit pour mon enfant une assurance responsabilité civile et individuelle accident.

En inscrivant mon enfant, j'accepte qu'il(elle) soit photographié(e) ou filmé(e) avant, pendant et après les courses.

Fait le . . - . . - 2022

TOUT BULLETIN NON SIGNÉ OU INCOMPLET SERA REFUSÉ

Signature du responsable parental,
précédée de la mention : "lu et approuvé"

Les parents qui souhaitent participer au CHALLENGE ALAIN HARTZ sont invités à s'inscrire sur le site "www.le-sportif.com"